

Département du Jura
Arrondissement de DOLE
COMMUNE DE SAINT-THIEBAUD
Canton d'Arbois

Envoyé en préfecture le 23/09/2026

Reçu en préfecture le 23/09/2026

Publié le

ID : 039-213904956-20260907-2026_24-DE



Nbre de membres en
exercice : 7

Nbre de membres
présents : 7

Nbre de suffrages
exprimés : 7

Pour : 5
Contre : 1
Abstentions : 1

Le 7 septembre 2026
Séance à 20 heures 40 en Mairie de Saint-Thiebaud
BUDGET COMMUNAL

Date de convocation : 2 septembre 2026

Etaient Présents : MM. GUINCHARD Jean-Marc, JUGE Guilhem,
CZECH Nathalie, BELLE Mélanie, ERED Jérémy, CETRE VEILLARD
Gwladys, SOULIER Philippe, CETRE VEILLARD Gwladys.

Était excusé :

Secrétaire de Séance : Nathalie CZECH

2026-24

Objet : **SUBVENTIONS AFM TÉLÉTHON**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Vu la demande de Monsieur André VOITOUX Délégué de l'AFM-TÉLÉTHON du Jura qui sollicite une subvention municipale pour l'année 2027 afin de soutenir les actions de sa délégation départementale au bénéfice des personnes atteintes de maladies neuromusculaires et de leurs familles.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal à 5 voix pour, 1 contre et 1 abstention,

Décide de verser une subvention de 100€ à l'AFM-TÉLÉTHON du Jura au titre de l'année 2027.

Autorise le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération,

Pour copie conforme et certification,

Le Maire,
GUINCHARD Jean-Marc



Secrétaire de séance
Nathalie CZECH

